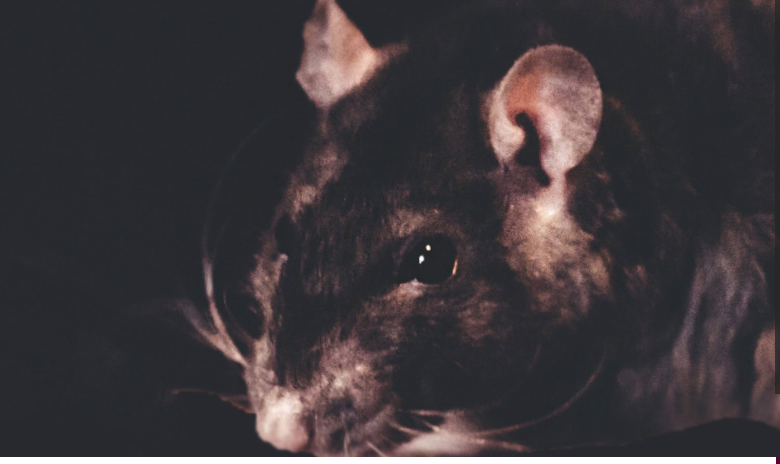

F7 | CONTRÔLE DES RONGEURS ET DES ANIMAUX NUISIBLES

LA NÉCESSITÉ DE CONTRÔLER LES RONGEURS

- Les rongeurs transportent un nombre important de maladies, y compris des maladies qui affectent la santé des porcs et des humains comme la salmonellose, la leptospirose, la dysenterie porcine, la trichinose, la toxoplasmose et la rage.
- Les rongeurs peuvent causer des dommages importants aux bâtiments, y compris aux murs, au câblage et aux revêtements isolants.
- Ils peuvent consommer ou gaspiller une grande quantité d'aliments. Un rat peut ingérer 10 kilogrammes d'aliments par année, et leurs excréments et leur urine en gaspillent beaucoup plus.
- Les rongeurs se multiplient très facilement. Les rates peuvent donner naissance à environ 22 rejetons par année et commencent à se reproduire dès l'âge de trois mois.

INDICES D'UNE INFESTATION DE RONGEURS

- Des rats et des souris qui se déplacent et la présence d'excréments ou de rongements sont de bons indicateurs d'une infestation.
- D'autres indices peuvent aussi être observés comme des traces de pattes, de la saleté autour des ouvertures ou de l'équipement, la présence de terriers ou de monticules, des bruits de grattement et des odeurs. Référez-vous aux Figures 1 et 2.
- En règle générale, le fait de voir un rongeur implique qu'il y en a 25 autres dans les environs.

FIGURE 1

FIGURE 2

CANADIAN PORK EXCELLENCE DU PORC CANADIEN

Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc

LES HABITUDES DES RONGEURS

- Les rats et les souris sont surtout plus actifs pendant la nuit.
- Ils longent les murs et évitent les espaces ouverts.
- Il faudra quelques jours pour que les rats, plus timides, s'habituent aux nouveaux objets et aux nouveaux aliments y compris les poisons. Les souris, de nature plus curieuse, seront plus rapidement attirées par les appâts.
- Ces rongeurs peuvent se faufiler dans de très petites ouvertures. Un petit rat peut le faire par une ouverture aussi petite que 1 cm de diamètre et une souris, 0,6 cm.
- Les souris restent habituellement à la même ferme alors que les rats se déplacent de ferme en ferme. Discuter avec vos voisins pour connaître leurs protocoles contre les rongeurs est une étape importante dans le développement des protocoles pour votre propre ferme.

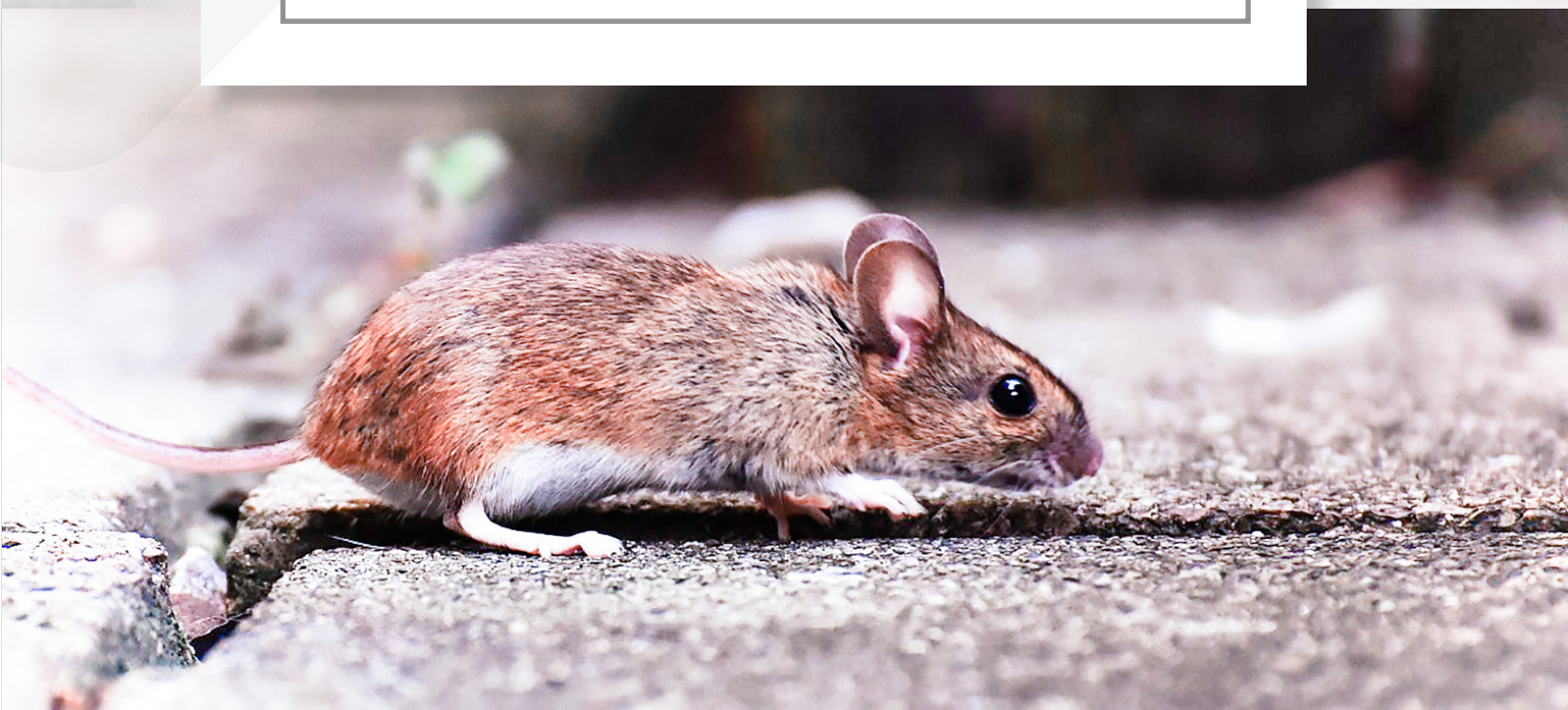

MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LES RONGEURS

- Nettoyez régulièrement tout déversement d'aliments à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Référez-vous aux Figures 3 et 4.
- Enlevez les tas de paille, de bois ou le vieil équipement qui pourraient se trouver près des bâtiments.
- Coupez l'herbe autour des bâtiments à une hauteur d'au plus 20 cm et poser une bande de gravier ou de pierre concassée d'au moins un mètre tout autour du bâtiment. Référez-vous à la Figure 5.
- Assurez-vous que les portes sont bien ajustées et qu'elles sont refermées rapidement.
- Évaluez les bâtiments de la ferme pour repérer tous les points d'entrée et toutes les sources d'aliments possibles pour les rongeurs. Vérifiez les murs extérieurs, les portes et les fenêtres où il pourrait y avoir suffisamment d'espace pour laisser passer les rongeurs. Il est recommandé fortement d'utiliser le registre R-E Liste de vérification d'inspection des bâtiments pour faire une évaluation complète des bâtiments de la ferme.
- Fermez toutes les voies d'entrée possibles, comme la tuyauterie ou les vis sans fin où les rongeurs pourraient se faufiler dans le bâtiment, avec du mortier, du ciment, de la tôle, un écran métallique ou une laine d'acier épaisse. Référez-vous à la Figure 6.
- On devrait concevoir les bâtiments de manière à réduire l'accès à l'intérieur des murs et des plafonds pour limiter le mouvement des rongeurs.

CI-HAUT - FIGURES 3 ET 4

FIGURE 5

FIGURE 6

MESURES DE CONTRÔLE DES RONGEURS

- Les pièges ont plusieurs avantages par rapport à l'utilisation de poisons : ils permettent de facilement repérer les animaux morts et de les enlever, permettent une surveillance plus facile de la population de rongeurs et éliminent tout risque d'empoisonnement accidentel des porcs. Référez-vous à la Figures 7.

FIGURE 7

- Les pièges, à capture vivante ou non, fonctionnent bien pour attraper les souris, mais moins bien pour les rats. Il faut utiliser le bon appât selon le type de rongeur à piéger. Pour réduire la « timidité » des rongeurs face à ces pièges, les pièges peuvent être appâtés sans qu'ils soient amorcés, et attendre que les rongeurs aient goûté l'appât au moins une fois.
- Les rodenticides conviennent à l'élimination des rats et des souris. Il faut s'assurer d'utiliser des produits homologués auprès de Santé Canada pour un usage en milieu agricole et de suivre les directives de l'étiquette.
- Tous les rodenticides peuvent empoisonner les autres animaux. Il faut donc bien concevoir les points d'appât pour qu'ils soient sécuritaires et hors de l'atteinte des porcs et des autres animaux. Référez-vous à la Figure 8.
- Vérifiez les points d'appâts régulièrement pour y ajouter le rodenticide. On recommande fortement de localiser les points d'appât sur un plan des bâtiments.

FIGURE 8

Pour accéder aux liens qui donnent des renseignements supplémentaires sur les rodenticides homologués par Santé Canada, consultez la fiche de renseignements électronique sur le site du Conseil canadien du porc.

CONTRÔLE DES OISEAUX

- Certaines espèces d'oiseaux ont été identifiées comme étant porteuses de maladies porcines, dont la gastro-entérite transmissible (GET) et la dysenterie porcine.
- Tout aliment renversé doit être enlevé immédiatement pour éviter d'attirer les oiseaux dans votre exploitation.
- Réduire l'accès à l'eau aux oiseaux. S'il y a de l'eau en permanence dans les auges, assurez-vous que l'eau y est assez profonde pour éviter que les oiseaux puissent s'y tenir debout.
- Bloquer l'accès des oiseaux aux lieux de production et d'entreposage des aliments à l'aide d'un grillage métallique, des filets de plastique ou de nylon. Référez-vous à la Figure 9. Ces matériaux ne doivent jamais avoir des trous de plus de 2 cm.
- Recouvrez les mangeoires ouvertes, les silos et les chariots distributeurs d'aliments lorsqu'il est impossible d'éliminer l'accès des oiseaux.
- Éliminez ou rendez les rebords servant de perchoirs ou de nids moins attirants en les recouvrant d'un long panneau de bois, de plastique ou de plexiglas à un angle de 45°. Vous pouvez aussi rendre ces endroits inconfortables en y déposant des objets pointus ou rugueux (p. ex., fils de fer barbelés, agrafes, clous).
- Évitez l'usage de dispositifs faisant du bruit pour éloigner les oiseaux, car ceux-ci peuvent déranger vos porcs.

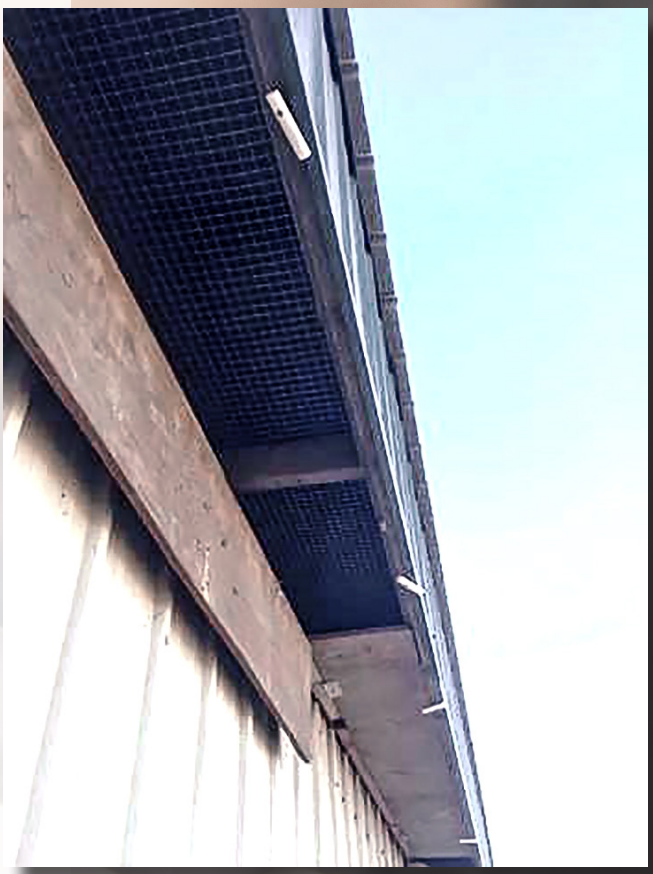

FIGURE 9

CONTRÔLE DES INSECTES

- Certains insectes ont été identifiés comme pouvant être porteurs de virus porcins, de bactéries et d'autres agents pathogènes.
- Nettoyez rapidement tout déchet ou déversement d'aliments pour éviter d'attirer les mouches, et éliminez les carcasses et toute autre matière organique, comme le placenta.
- Implantez de bonnes procédures d'hygiène et éliminez fréquemment les endroits propices à la reproduction des insectes. Les coins humides, le fumier, la vieille litière et les aliments renversés non nettoyés sont des milieux propices à la reproduction des mouches. Si les lagunes de lisier ne sont pas agitées, une croûte peut se former en surface procurant un endroit propice à la reproduction des mouches.
- Disposez les pièges à mouches, comme les papiers tue-mouches, autour de l'exploitation. Référez-vous à la Figure 10. Pour un contrôle accru, placez le papier tue-mouches à l'intérieur d'un vieux bidon d'eau de javel avec une ouverture sur le côté.
- Les pièges utilisés doivent être jetés dans un contenant à déchet, car les femelles peuvent encore contenir des œufs viables qui pourraient éclore s'ils se retrouvent dans la fosse à fumier.
- Obtenez davantage de renseignements sur les moyens de lutte contre les insectes auprès d'une firme d'extermination ou d'un entomologiste.
- Lisez et suivez le mode d'emploi de l'insecticide utilisé avec soin. Si vous utilisez des insecticides, gardez-les hors de l'atteinte des porcs. Dans le cas d'un empoisonnement accidentel, demandez à votre vétérinaire ou à un autre professionnel qualifié de déterminer la période de retrait applicable et de signaler toute préoccupation face à la santé des porcs.

FIGURE 10